



**CLUB CONVAINCRE DU RHONE**

**New letter Europe N°70 du 18 Novembre 2025**



## **Droite et extrême droite réduisent les règles environnementales imposées aux entreprises !**

Le Parlement européen a adopté le 13 novembre 2025 le paquet législatif *Omnibus*. Ce texte vise à simplifier les obligations administratives des entreprises dans le cadre du **Pacte vert**. Il a été approuvé par **382** voix contre **249**, soit environ **60 %** des eurodéputés. Pour la première fois, une loi européenne a été votée grâce à une alliance PPE-extrême droite

La directive **CS3D** sur le devoir de vigilance est fortement réduite : seules les très grandes entreprises seront concernées. Le régime de **responsabilité civile européenne** a été supprimé, limitant l'harmonisation des sanctions.

La directive **CSRD** sur le reporting de durabilité relève ses seuils : a plus de 1 750 salariés et un minimum de 450 M€ de chiffre d'affaires. Les partisans parlent de compétitivité et de simplification, les opposants dénoncent un recul majeur sur climat et droits humains.

Les réactions politiques sont vives : “**cordon sanitaire brisé**” pour les Verts, “**victoire contre le Green Deal**” pour les Patriotes. Les négociations avec la Commission et le Conseil débuteront le 18 novembre, en vue d'une révision avant 2026.

Source : *Tout l'Europe* du 17/11/2025



## La commission fait des concessions au parlement européen sur le budget

Depuis la présentation du projet de budget 2028-2034 en juillet dernier par la Commission européenne, les 3 groupes politiques (Parti populaire européen, sociaux-démocrates et Renew) ont menacé dans une lettre du 30 octobre 2025 de **ne pas voter la structure du budget** en cours de préparation. Lors du débat au Parlement le 12 novembre 2025, Mme von der Leyen a présenté quelques concessions pour rallier la majorité du Parlement européen.

Le projet de futur cadre financier pluriannuel est critiqué pour fragiliser la PAC (Politique Agricole Commune) qui passerait dans la période de **387 milliards d'€ à 300 milliards d'€** et la réduction des fonds de cohésion pour les régions les plus pauvres. De plus, les parlementaires critiquent la reprise en main des fonds par les Etats. En réponse, la présidente de la Commission introduit un "objectif rural" de **10% des plans nationaux consacrés à l'agriculture** et promet des garanties pour la participation régionale.

Le Parlement y voit une victoire politique malgré ses pouvoirs budgétaires limités, d'autant que les Etats représentés au Conseil de l'UE restent prudents en refusant d'élargir le rôle du Parlement au-delà des traités. Ce compromis illustre **la fragilité de la majorité actuelle** et les réticences des parlementaires européens envers la Commission.

Le vote le lendemain du PPE avec l'extrême droite (CRE et Patriots) sur les règles environnementales pour les entreprises **augure des changements de majorité** en fonction des sujets débattus.

Source : *Tout l'Europe du 12 novembre 2025*.



## L'UE hésite à sanctionner le e-commerce hors la loi !

Shein, géant chinois du e-commerce basé à Singapour, a généré **32 milliards \$** de chiffre d'affaires en 2023. La plateforme a vendu illégalement des poupées sexuelles à visage d'enfant et des armes. L'autorité française de protection des consommateurs a révélé ces pratiques. Le gouvernement français, a exigé le retrait immédiat des produits et Shein a retiré les produits interdits.

La France a demandé à la Commission européenne d'agir via le **Digital Services Act** en insistant sur le risque que ces produits restent accessibles ailleurs dans l'UE . La

Commission a répondu qu'une suspension européenne n'était pas envisagée. Elle considère que supprimer les vendeurs fautifs suffit à régler le problème. Ce manque de réaction souligne l'absence de sens politique de la Commission et rappelle les débuts des crises de la vache folle et du Covid.

Le gouvernement français maintient Shein sous surveillance rapprochée. Des procédures judiciaires sont engagées contre Shein et d'autres plateformes. Ce scandale pourrait accélérer la **réforme douanière européenne** indispensable face au E.commerce et nécessite la création d'une autorité commune, Lille étant candidate pour l'accueillir.

Source :*La Matinale européenne du 11 novembre 2025*

